



Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	1-2
<i>Nouveau Conseil municipal</i>	2-3
<i>Les masques</i>	4-5
<i>Associations</i>	6-7
<i>Bilan financier</i>	8

Le mot du Maire

Chères Ginaloises, Chers Ginalois,

Qui aurait pu imaginer, lors de notre rencontre en janvier à l'occasion des vœux, que nous vivrions cette période sanitaire sans équivalent, inédite pour toutes les générations : être « coupés » les uns des autres, de nos familles, de nos amis, durant plusieurs semaines.

Nous avons vécu une période difficile, mais dans notre monde rural nous n'avons pas été les plus à plaindre. J'espère que ce temps de confinement ne vous a pas été trop pénible, malgré l'injonction permanente à la prudence et le poids de l'inquiétude collective. Le respect des consignes sanitaires, l'isolement naturel de notre territoire nous ont permis de traverser sans dommage cette situation hors du commun. Pour la reprise d'une vie « normale », il nous faudra encore patienter et faire des efforts. Il nous appartient de faire en sorte d'y parvenir tout en veillant au respect des gestes et consignes qui nous protègent.



Pour reprendre goût à la vie, les senteurs des jardins

Je dois évoquer l'immense reconnaissance que nous devons avoir envers tous les personnels soignants, mais aussi envers les « obscurs » du quotidien, caissières, livreurs, boulangers, petits commerçants, nos aides à la personne ADMR et tant d'autres qui font preuve de courage et d'abnégation pour nous permettre de surmonter cette épreuve.

Dans la Commune cette situation très difficile a soulevé un remarquable élan de solidarité, des réseaux d'aide mutuelle se sont développés, la vigilance constante du voisinage aux personnes vulnérables, les appels de propositions d'aides, etc... Sincèrement à tous et à chacun l'ensemble du Conseil Municipal vous dit MERCI.

Dès que cela nous en a été possible nous avons mis tout en œuvre pour nous procurer des masques mais, comme la

majorité des communes, nous avons été confrontés à des difficultés de réception. Suite à l'intervention de notre députée, Mme Valérie Rabault, 250 masques nous sont parvenus et ont été mis à disposition des habitants; nous espérons faire de même très prochainement avec une nouvelle livraison.

La Mairie a dû être fermée, cependant Nathalie a été placée en télétravail, et Pierre a continué son activité extérieure. Aujourd'hui et jusqu'à ce que la situation sanitaire se stabilise **la Mairie est ouverte au public le mardi matin et le jeudi matin de 9h à 11h.**

Le 15 mars dernier, vous avez, lors d'un scrutin réalisé dans une ambiance particulière, élu votre nouvelle équipe municipale, celle qui va vous représenter durant les 6 prochaines années. Je vous remercie pour votre confiance citoyenne et pour l'intérêt que vous portez à votre Commune. Tout s'est brutalement arrêté le 17 mars, et, la situation que l'on connaît ne nous a pas permis, comme il se doit, d'organiser une rencontre conviviale pour

vous remercier et vous présenter certains d'entre nous, nouveaux élus dans ce Conseil. Peut-être cela sera-t-il possible avant la fin de l'année, je le souhaite ardemment.

Pour se conformer aux directives gouvernementales de sécurité sanitaire, le nouveau Conseil Municipal a pris officiellement ses fonctions lors d'un Conseil d'installation tenu à huis clos le 25 mai 2020. Lors de ce Conseil le budget 2020 a été voté; bien évidemment cette année déjà largement amputée restera une année transitoire pour nos projets.

Plus que jamais en ces périodes troublées je veux vous dire la responsabilité collective qui nous anime et sur laquelle vous pouvez compter pour que demeure sur la Commune **le bien vivre ensemble**. Il nous appartient de protéger les autres et de nous protéger nous-même.

Bien fidèlement,

Votre Maire

Cécile LAFON

Le personnel de la mairie



Nathalie Sylvestre
secrétaire de Mairie



Pierre Bonnafous
employé communal

Le nouveau Conseil municipal



au centre: - Madame Le Maire: Cécile Lafon (3ème mandat)

à sa droite: - André Viven 1er adjoint, titulaire dans les commissions: Bâtiments, Voirie.
- Jean-Louis Cadilhac: délégué à la Défense, à la Sécurité routière, au Syndicat départemental de l'énergie, suppléant dans la commission Culture et Patrimoine.

à sa gauche: - Brigitte Coutancier titulaire dans les commissions: Communication, Culture et Patrimoine suppléante dans la commission Aide sociale.

- Marie-Line Adell titulaire dans la commission Aide sociale, suppléante dans la commission Bâtiments.

à l'arrière: - Yolande Giroussens, titulaire dans les commissions Aide sociale, Communication, suppléante dans la commission Voirie.

- Lionel Frespech, titulaire dans les commissions Bâtiment, Culture et Patrimoine.

- Michèle Gaune: titulaire dans la commission Communication, suppléante dans la commission Aide sociale.

- Evelyne Ardourel: titulaire dans la commission Aide sociale, suppléante dans les commissions Bâtiments, Communication.

- Maxime Cabady: titulaire dans la commission Voirie.

- Jean Coutancier , 2ème adjoint, délégué suppléant au Syndicat départemental de l'énergie, suppléant dans les commissions Voirie, Communication.

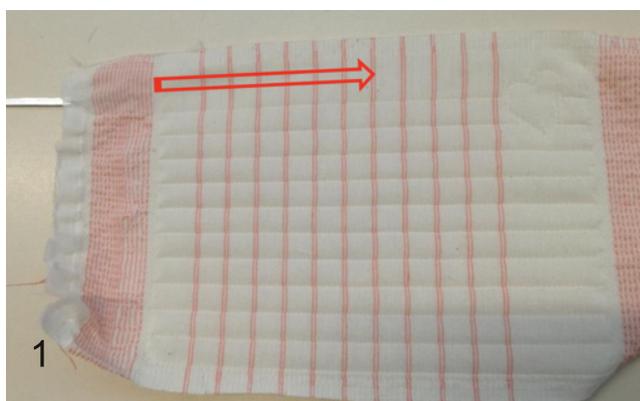
Les masques à venir

Les prochains masques mis à disposition des habitants de la Commune ont été commandés par l'Association des maires d'Occitanie à une société française "Les Tissages de Charlieu", située dans le Massif central. Cette industrie textile a adapté en 48h ses chaînes de production pour fabriquer des masques de protection lavables certifiés, de type chirurgical. Il est destiné aux personnes non soignantes en contact avec le public, à ceux et celles qui travaillent dans les ateliers et à tous ceux qui souhaitent se protéger **et surtout protéger les autres**. Ces masques sont livrés en bande de 100 masques. Nous les découperons avant de vous les donner mais il vous faudra les laver. Vous trouverez ci-dessous les conseils d'utilisation et d'entretien.

Utilisation des masques:

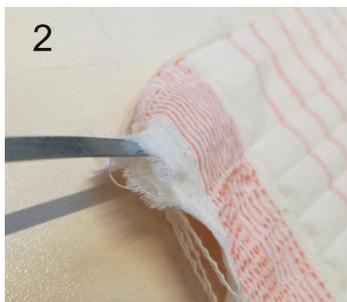
Bien se laver les mains avant toute manipulation du masque. Le masque n'exonère pas des gestes sanitaires.

insérer une tige déformable dans le haut du masque, comme un trombone déplié, un fil de fer fin, une languette de métal (pour fermer les sachets).... Un cœur est dessiné-cousu en haut à droite du masque;



l'ouverture

pour la tige est en haut à gauche (photo 1).



Désolidariser les deux couches comme indiqué sur la photo 2 et glisser la tige à l'intérieur lui donner la forme du nez pour garder le masque plaqué sur le visage et assurer un bon maintien.

Penser à la retirer avant chaque lavage !

Un passage à la vapeur (fer à repasser, éventuellement bouilloire, 2-3 cm au-dessus du masque) est requis afin de contracter les fils élastiques et donner de l'épaisseur au masque.

Manipuler le masque par les attaches élastiques. L'appliquer sur son visage de façon à recouvrir le nez, le menton et les joues, en ajustant la languette déformable au niveau du nez. Vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une forte expiration. Un lavage à 60° est nécessaire avant le premier usage (voir l'encadré entretien des masques).

Eviter de toucher le masque avec ses mains lors de son utilisation au risque de se contaminer.

Changer de masque dès qu'il est retiré ou bien au bout de 4h d'utilisation. Le garder dans une boîte fermée avant de le relaver.

conseils de lavage des masques

- Laver à **60°C** cycle court (≥ 30 min), dans un filet à linge, à part de tout autre linge, avec produit lessiviel avant le premier usage et après chaque utilisation (dès qu'il est retiré ou bien au bout de **4h** d'utilisation continue maximum). Essorage à 1200 tr/min.
- Avant de sortir les masques de la machine à laver, se laver les mains comme précisé précédemment. Laisser sécher à l'air, à plat ou suspendu, dans une pièce ventilée ou bien en étuve (hot air oven). Étirer le masque encore humide dans les 2 sens pour lui redonner ses dimensions initiales avant son séchage.
- Une fois sec, un passage à la vapeur (110°C max) peut redonner du gonflant et de l'élasticité aux fils.
- Durée de vie prévue du masque : entre 5 et 10 utilisations (c.a.d. lavages).

Remarque : Nos masques ne sont pas confectionnés, c.a.d sans coutures, car ils sont tissés en forme directement sur métier à tisser. C'est un avantage dans le sens où notre masque n'est piqué par aucune aiguille pour être cousu (gain de temps et aucun risque de dégrader la partie filtrante du masque en la perçant lors de la fabrication). L'effilochage aux bords du masque après lavage est intrinsèque au produit car causé par la découpe aux ciseaux des tissures ; l'effilochage aux bords ne dégrade toutefois pas l'efficacité du masque. Si l'effilochage est trop important, il est possible de recouper les fils dépassant aux ciseaux sans déborder sur les dimensions du masque.

De plus, au vu de la hausse soudaine d'activité pour cette fabrication et afin de ne pas tomber en rupture de stock de matières premières, nous tissons les masques dans différents coloris. Nous ne sommes pas en mesure de vous garantir la couleur que vous allez recevoir, qui n'a aucun lien avec une éventuelle taille.

CONCLUSION DE LA DGA SUR NOS MASQUES

DE CONFINEMENT - EN DATE DU 24/03/2020

Le matériau de la société Les Tissages de Charlieu (masques lavés) présente des performances en filtration et en perméabilité à l'air compatibles pour un usage de type masque chirurgical.

Perméabilité à l'air

- mesuré 319 l/m².S-1 contre ≥ 139 l/m².S-1 attendu pour un masque de type chirurgical.

Efficacité de protection aux aérosols (particules 3 µm) :

- mesuré 98.5% contre $\geq 95\%$ attendu pour un masque de type chirurgical.

Avertissement : les résultats ne permettent pas une certification ou homologation selon les normes NF EN 149, NF EN 14683, ni selon toute autre norme ou règlement.

Toutes les infos en ligne sur www.ltc-jacquard.com



Pour retrouver toutes ces informations et plus sur les indispenmasques , consulter le site de l'entreprise: www.ltc-jacquard.com .

une **première livraison** de masques est attendue autour du 8 juin . Le temps de les découper, vous devriez pouvoir vous rendre à la mairie à partir du **jeudi 11juin** pour en récupérer un nombre suffisant compte tenu de la taille de la famille.

Un deuxième lot devrait arriver quinze jours plus tard avec l'avantage de recevoir des masques prêts à l'emploi.

Un grand MERCI à toutes les équipes de cette entreprise pour l'adaptabilité et le travail fourni.

Le coin des associations

Nous avons lancé un appel aux associations de la commune afin de connaître leur position sur leurs potentielles activités estivales. Toutes se sont montrées particulièrement prudentes et attendent l'évolution imprévisible du Covid-19. Voici leurs réponses:

Comité des fêtes

Nous avons sondé les membres du comité des fêtes (bureau et membres), à la vue des réponses reçues, le repas de St Iignes n'aura pas lieu cette année, la prudence de chacun est logique (sauf grands changements et améliorations d'ici maximum un mois...)
Le bureau du comité des fêtes de Ginals.



Paysages et patrimoines



Pour cet été, il ne semble pas possible que Paysages et Patrimoines puisse organiser l'exposition "Mémoires d'autrefois : autour de l'alimentation". des balades -découvertes selon les autorisations.

Jean Cohenny

le lavoir de Cénil en eau

Echanges et Loisirs



Pour l'association Échanges et loisirs les dates des animations à venir du vide-greniers 4 juillet (Annulé) suivi du groupe dansant Los Pastourels del Rouergue le 18 juillet (Annulé), les repas de l'automne et de fin d'année restent en suspend .

Pour le 3ème mercredi de chaque mois: Annulé jusqu'à nouvel ordre! les jeux de table ne peuvent pas respecter la DISTANCIATION physique conseillée.

Pour ce dernier semestre 2020 nous restons prudents pour protéger nos aînés.

Yolande Giroussens

Association culturelle de l'Abbaye de Beaulieu

Suite à la fermeture de L'Abbaye de Beaulieu pour travaux, le contexte n'ayant pas permis de trouver un lieu d'exposition , il n'y aura pas de manifestations cet été .



Les associations avaient été interrogées avant les dernières annonces gouvernementales du 28 mai. Le Covid-19 semblant se comporter comme un virus saisonnier, il reste encore beaucoup d'interrogations pour l'automne ???

Vallée et Co



En ces temps particuliers, nous espérons bien que la crise est désormais derrière nous. A l'heure du déconfinement, en plein fleurissement du printemps, nous voyons petit à petit l'été arriver à l'horizon...

Ce sera avec un immense plaisir que nous pourrons vous accueillir sur le lieu de l'association pour une quatrième saison de guinguettes ! Le rendez-vous n'a pas changé puisque nous vous accueillerons tous les dimanche à partir de 17h du 13 Juillet au 23 Août !

Nous gardons une programmation très variée et chaque guinguette sera animée par un spectacle en première partie puis d'un concert. Grâce à la programmation d'Amélie de l'association Kalva, un thème musical sera défini pour chaque soirée !

Côté restauration, nous avons également décidé de varier les plaisirs pour vos papilles ! Chaque soirée verra un intervenant différent pour proposer ses menus, des professionnels du coin, des producteurs : local et fait maison à tous les coups !

Enfin, nous aurons le plaisir de ré-ouvrir notre bar associatif pour vous proposer des boissons tout au long de la soirée : sirops maison, jus, bières locales et vin bios du gaillacois (à boire avec modération, bien sûr !)

Et pour être sur que la crise du Covid reste loin derrière nous, nous appliquerons rigoureusement les gestes barrières ainsi que les consignes officielles de l'État pour vous permettre de venir en toute sérénité ici. Il est très probable que notre capacité d'accueil soit limitée, alors nous vous incitons à réserver ou à appeler avant de venir pour être sûr que nous soyons en mesure de vous accueillir.

En attendant, nous vous tiendrons bien informés sur les guinguettes selon les consignes qui nous seront données !

Nous tenons également à vous rappeler que les bénévoles sont bienvenus pour nous soutenir, et pour aider à ce que de tels lieux continuent d'exister : n'hésitez pas à vous manifester !

Vous pouvez toujours retrouver nos actualités sur notre site internet:

<http://vallee-et-co.fr>

et vous inscrire à notre lettre d'information en nous le demandant par email contact@vallee-et-co.fr

Au plaisir de vous retrouver très bientôt !

Paul pour Association Vallée et Co

Coup d'oeil sur les finances de la commune

Le Conseil municipal du 27 février 2020 a approuvé le compte administratif 2019.

La section de fonctionnement de l'année se solde par un excédent de 56 737€ et, en prenant en compte le report des années passées, présente un excédent cumulé de 172 121€ .

La section d'investissement reste excédentaire de 47 166€ grâce aux reports positifs des années antérieures. Toutefois, à hauteur de 58 665€, une partie des programmes engagés en 2019, et concernant principalement la voirie, ne sera finalisée et prise en charge qu'en 2020

Le Conseil municipal du 25 mai 2020, lors de sa séance d'installation, a adopté le budget 2020. Les taux des taxes locales, taxe foncière (bâti) et taxe foncière (non bâti) ont été maintenus à leur niveau de 2019. La taxe d'habitation ,quant à elle, est désormais gérée par l'Etat.

La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 346 710€ avec prise en compte, en dépenses, d'un virement de 100 000€ à la section d'investissement.

En section d'investissement, des dépenses sont budgétées à hauteur de 185 641€ et comprennent principalement les dépenses restant à réaliser de l'année 2019, les travaux de voirie du programme 2020 pour 44 627€ et les dépenses à réaliser sur des bâtiments, 55 000€ sur des projets à définir.

Les travaux de voirie programmés en 2020 concernent le chemin d'accès au Pech du Fournel, une partie de la voie communale entre la D 75 et le hameau de Dreuilhe et enfin la liaison de la D75 à Cloup Ferrand. L'ensemble représente environ 2,2 Km de réfection.

Une adresse qui peut se révéler utile
d'un entrepreneur de la région
Guillaume Castagné
facebook ALLO FRELONS

ALLO-FRELONS.FR



06 75 36 24 05

Mairie

ouverture: Mardi et Jeudi 9h-11h

adresse: Lardailé

82330 GINALS

tél: 05 63 65 44 77

mairie.ginals.82@orange.fr

Si vous désirez recevoir le bulletin municipal par internet, faites-vous connaître en envoyant votre demande à

ginals.bulletin@hotmail.fr